

ANNEXE – Campagne 2020
Informations concernant la saisie sur la plate forme Dauphin
des demandes de subvention dans le cadre de la politique de la ville

Accès à Dauphin :

Se connecter au site du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) / bandeau en haut à droite :
Aides et subventions / encart : Subventions politique de la ville

Lien : <https://cget.gouv.fr/dossiers/subventions-de-politique-de-ville>

 **Le guide de saisie a été actualisé en octobre 2019.**
Merci de le consulter pour éviter les erreurs et pertes de temps.

Lors de la première demande de subvention 2020 :

* Joindre le budget prévisionnel 2020 de l'association, les derniers comptes sociaux et le dernier rapport du commissaire aux comptes.


* Mettre à jour, si nécessaire, les données contenues dans le porte documents : RIB, statuts, liste des dirigeants, délégation de signature ...

* Vérifier impérativement que votre numéro SIREN utilisé pour le dépôt de la demande de subvention est bien le numéro en cours (ou « actif ») auprès de l'INSEE

Lien : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

Concernant votre demande 2020 :

- Si l'action que vous déposez est identique à celle de 2019, vous avez la possibilité de dupliquer l'action 2019 sur 2020 en ne complétant que le budget de l'action renouvelée.

 - Dans le budget de l'action, choisir vos financeurs dans le menu déroulant.
ATTENTION - La nouvelle nomenclature des financeurs à utiliser est [jointe en annexe](#).

- Joindre en annexe de chaque demande la grille indicative de questionnements visant à apprécier la prise en compte de l'égalité femmes-hommes (grille [ci-jointe](#)).

Attention aux détails suivants :

- . le contrat de ville doit toujours être indiqué
- . le nombre de bénéficiaires de l'action doit impérativement être supérieur à zéro
- . pour le millésime de l'action : saisir impérativement « 2020 »

La cellule d'accompagnement est à votre disposition pour
toute demande d'information ou d'aide à la saisie sur la plate forme Dauphin
Contact : 09 70 81 86 94